



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

PRINCIPAUX TARIFS A PARTIR DU 01/01/2022 EN EUROS (€)

Redevances perçues pour le compte d'Annemasse Agglo	€ H.T.	€ T.T.C.
Prix m³ d'eau (TVA 5,5%)	1,21 €	1,28 €

Permet à Annemasse Agglo de financer des ouvrages de distribution d'eau (station de traitement, canalisations, réservoirs,...) ainsi que les frais liés à leur exploitation et leur fonctionnement

Redevance Assainissement (TVA 10%)	1,31 €	1,44 €
-------------------------------------------	---------------	---------------

Permet à Annemasse Agglo de financer des ouvrages d'assainissement (réseaux, stations d'épuration) ainsi que les frais liés à leur exploitation et leur fonctionnement

Redevances perçues pour le compte de tiers	€ H.T.	€ T.T.C.
Redevance Prélèvement (TVA 5,5%)	0,075 €	0,079 €
Lutte contre la pollution par m³ (TVA 5,5%)	0,28 €	0,30 €
Modernisation des réseaux de collecte par m³ (TVA 10%)	0,16 €	0,18 €

Les sommes collectées par Annemasse Agglo sont reversées à l'Agence de l'Eau

Prix Total du m³ d'EAU (hors abonnement)	3,04 €	3,27 €
------------------------------------------------------------	---------------	---------------

Abonnement (Forfait annuel, TVA 5,5%) (Calcul au prorata temporis du temps d'occupation)	€ H.T.	€ T.T.C.
Compteur de diamètre 15 mm	40,00 €	42,20 €
Compteur de diamètre 20mm	56,00 €	59,08 €
Compteur de diamètre 25mm	65,00 €	68,58 €
Compteur de diamètre 30mm	77,00 €	81,24 €
Compteur de diamètre 40 mm	96,00 €	101,28 €
Compteur de diamètre 50 mm *	115,00 €	121,33 €
Compteur de diamètre 60 mm *	161,00 €	169,86 €
Compteur de diamètre 80 mm *	249,00 €	262,70 €
Compteur ou débitmètre de diamètre 100 mm *	287,00 €	302,79 €
Compteur ou débitmètre de diamètre 200 mm *	316,00 €	333,38 €
* Concerne uniquement les abonnés autre que domestique, et les installations desservant plusieurs logements		
Part Fixe assainissement tous secteurs (TVA 10%) (calcul au pro rata temporis du temps d'occupation)	27,00 €	29,70 €

Frais divers	€ H.T.	€ T.T.C.
Prélèvement sur poteau d'incendie ou sur le réseau sans compteur, branchement clandestin, non autorisés	forfait de 800€	

Manoeuvre frauduleuse du système de comptage (Bypass compteur, rupture plombs - scellés - bague, retournement compteur)	forfait de 500€	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------	--

Frais de dossier (TVA 20%)	10,30 €	12,36 €
Frais d'intervention pour non paiement (TVA 20%)	52,52 €	63,02 €

Divers	€ H.T.	€ T.T.C. (TVA 20%)
---------------	---------------	---------------------------

Vérifications à la demande de l'abonné		
- Pose d'un compteur à tête émettrice	83,22 €	99,86 €
- Passage d'un compteur au banc d'essai :		
Compteur de diamètre 15 et 20 mm	208,06 €	249,67 €
Compteur de diamètre 25, 30 et 40 mm	218,46 €	262,15 €
Compteur de diamètre 50 mm	234,07 €	280,88 €
Compteur de diamètre 40,50 et 60 mm à bride	291,28 €	349,54 €
Compteur de diamètre 80 et 100 mm à bride	384,91 €	461,89 €

Interventions sur les branchements		
- Ouverture ou fermeture de branchement	54,10 €	64,92 €
- Pose de compteurs individualisés :		
0 - 10 logements	36,05 €	43,26 €
11 - 20 logements	29,13 €	34,96 €
21 - 50 logements	24,97 €	29,96 €
à partir de 51 logements	23,93 €	28,72 €

Travaux	€ H.T.	€ T.T.C.
Travaux de branchement eau :		
- Maisons individuelles et immeubles	au forfait, voir avec le service Branchements-contrôle au réel	
- Lotissements et grands ensembles immobiliers	Pour le détail voir avec le service eau-distribution	
Terrassement	Pour le détail voir avec le service eau-distribution	
Pièces fournies	Pour le détail voir avec le service eau-distribution	
Déplacement - forfait	41,20 €	
Main d'œuvre - jours ouvrés (à l'heure)	24,46 €	
Majoration heures - nuits et week-end (à l'heure)	100%	
Suppression vieux branchement eau - forfait	608,58 €	

Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Maisons individuelles < 150 m ²	2 514,33 €
Logements collectifs (quelle que soit la taille) par loger	1 516,32 €

Autres tarifs : se renseigner auprès du service branchement contrôle Spanc

Référence :

Délibération du Conseil Communautaire CC_2021_0178 du 15/12/2021 qui seule fait foi en cas de litige